

BULLETIN MUNICIPAL

1er semestre 2021

ALBUSSAC



Par souci économique et environnemental, toutes les personnes intéressées par la réception, directement par courriel, d'informations communales diverses (manifestations, réunions du conseil..., ou même bulletin municipal) peuvent envoyer un message au secrétariat :

mairie.albussac@wanadoo.fr

Dans ce numéro :

Le mot du maire	2	Enquête	8
Commissions communales	3	Plan Local d'Urbanisme intercommunal	9
État civil 2020 - Recensement militaire	4	Civisme	10
Recherches généalogiques	5	Cimetière communal	11
Travaux 2020 et projets 2021	6	Travaux forestiers	11
Lutte contre le frelon asiatique	7	Mot des associations	13

Le mot du maire

Chères albussacoises, chers albussacois,

Au seuil de cette année nouvelle, je vous adresse, personnellement ainsi qu'au nom de toute l'équipe municipale, tous mes meilleurs vœux les plus sincères et chaleureux. Que 2021 vous apporte joie, bonheur, prospérité et surtout une très bonne santé ainsi qu'à tous ceux qui vous sont proches. En effet, nous traversons une crise sanitaire sans précédent et, même si dans nos zones rurales, nous sommes un peu épargnés, la prudence reste de mise et nous devons demeurer vigilants pour combattre ce virus. A ce sujet, je voudrais remercier tous les artisans, commerçants et professions libérales de notre commune qui, de par leur participation financière ajoutée à celle de la communauté de communes, ont permis de vous fournir, à chacun, 3 masques lavables et réutilisables. Un grand merci aussi à l'action des couturières bénévoles albussacoises (initiée par Guillaume Trémouille) qui, usant parfois de leur ingéniosité avec du tissu de récupération, sur leur temps personnel, ont confectionné des masques et permis ainsi à chaque famille d'en bénéficier à une période où il était très onéreux voire même impossible de s'en procurer pour cause de pénurie. Remerciements également adressés à nos partenaires (La Poste et Groupama) qui ont participé financièrement aux différents achats liés au protocole sanitaire (masques, distributeurs de gel, parois en plexiglass...). Bravo et encore merci à tous ceux et toutes celles qui, de près ou de loin, ont participé à cette opération.

Merci à vous, chers électeurs

qui, malgré le début de pandémie, vous êtes déplacés en nombre à l'occasion des élections municipales du 15 mars 2020 permettant ainsi d'élire nos 15 conseillers dès le premier tour. La mise en place du nouveau conseil municipal ainsi que l'élection du maire et des adjoints n'ayant pu avoir lieu qu'après le 1er confinement, soit le 23 mai 2020. Je souhaitais aussi présenter mes excuses pour le défaut de parution de notre bulletin municipal de cet été. En effet, la mise en place des nouveaux protocoles sanitaires à l'école pour une réouverture le 12 mai 2020, nous a bien occupés, ainsi que l'installation des nouvelles instances intercommunales suite aux élections. Nous avons donc été contraints de prioriser nos activités.

Dans ce bulletin je vais donc vous faire un point sur les travaux en cours ou à venir :

La fibre : les travaux sont en cours sur la commune et le chantier doit se terminer au printemps, ce qui peut laisser espérer une connexion possible d'ici l'été 2021. Le moment venu, vous serez conviés à une réunion d'information programmée à Albussac, avec les fournisseurs d'accès, pour vous donner les explications nécessaires et répondre à vos interrogations.

Le PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Habitat) : c'est un document d'urbanisme intercommunal qui va remplacer notre Carte Communale actuelle et qui fixera, entre-autres, les zones constructibles et les zones non-constructibles. Les nouvelles règles nationales d'urbanisme préconisant l'utilisation maximale et prioritaire du bâti existant, il faut donc s'attendre à une perte importante

de surfaces constructibles par rapport à la Carte Communale existante. Au vu de ce constat, je ne peux que vous encourager à mettre en vente, sans trop attendre, vos terrains actuellement constructibles si c'est un projet que vous avez envisagé.

Projet photovoltaïque aux Quatre Routes : l'étude d'impact environnementale est terminée et ne fait ressortir aucun problème particulier ce qui peut nous laisser présager un dépôt de permis de construire pour le début d'année 2021.

Projet de réfection toiture ancienne salle des fêtes : ce bâtiment, devenu garderie scolaire nécessiterait de gros travaux dont la réfection de la toiture, l'isolation thermique et acoustique. Avant d'engager d'aussi importants et coûteux travaux, je pense que nous devons prendre le temps de la réflexion sur l'ensemble du bâti « Mairie Ecole Garderie Cantine », accompagnés d'un bureau d'étude et d'un groupe de travail, que je vous invite à rejoindre si vous êtes intéressé(e), car toutes les idées seront les bienvenues. Actuellement, dans le cadre de son plan de relance, l'État ouvre des crédits conséquents pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux et, dans un premier temps, nous allons déposer un dossier pour la partie « Mairie » uniquement.

J'en ai terminé avec les plus importants projets du moment et comme d'habitude vous serez tenus au courant au fil de leur avancée. Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Sébastien MEILHAC

Commissions communales (scrutin du 15 mars 2020)



DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES XAINTRIE VAL'DORDOGNE :

MEILHAC Sébastien, RIGAL Christian

CLECT CC XV'D : Titulaires : MEILHAC Sébastien, LAURENSOU Damien ; *Suppléants* : FARGES Michel, LACHAUD Sabrina

DÉLÉGUÉS FDEE 19 (SECTEUR INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRIFICATION D'ARGENTAT) : Titulaires : MEILHAC Sébastien, RIGAL Christian ; *Suppléants* : TRÉMOUILLE Guillaume, ESCARAVAGE Mathieu

DÉLÉGUÉS BELLOVIC : Titulaire : MEILHAC Sébastien ; *Suppléant* : CROS Maurice

COMMISSION PERMANENTE D'ADJUDICATION & D'APPEL D'OFFRES : Titulaires : FARGES Michel, GIRE Clément, EYROLLE Nicolas ; *Suppléants* : CHASLES Geneviève, LACHAUD Sabrina, LAURENSOU Damien

MISSION LOCALE D'INSERTION DES JEUNES - ARRONDISSEMENT DE TULLE :

Représentant titulaire : NAYRAC BROSSARD Julie ; *suppléant* : CHASLES Geneviève

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : Élu référent, TRÉMOUILLE Guillaume

CORRESPONDANT « DÉFENSE » : TRÉMOUILLE Guillaume

COMMISSION TRAVAUX PUBLICS, BATIMENTS COMMUNAUX ET URBANISME : MEILHAC Sébastien, RIGAL Christian, FARGES Michel, FIALIP Antonin, EYROLLE Nicolas, GIRE Clément, CHABUT Michaël, TRÉMOUILLE Guillaume

COMMISSION DES ÉCOLES ET QUESTIONS SCOLAIRES JEUNESSE-SPORTS-ASSOCIATIONS-MARCHÉS : MEILHAC Sébastien, NAYRAC BROSSARD Julie, LACHAUD Sabrina, CHABUT Michaël, CHASLES Geneviève, LAURENSOU Damien

COMMISSION DE SUIVI DE L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE, RÉSEAUX EAU & ASSAINISSEMENT : MEILHAC Sébastien, FIALIP Antonin, EYROLLE Nicolas, GIRE Clément, RIGAL Christian, FARGES Michel, CHABUT Michaël, RAOUL Pierre, CROS Maurice, ESCARAVAGE Mathieu

COMITÉ CONSULTATIF TOURISME ET PATRIMOINE : MEILHAC Sébastien, TRÉMOUILLE Guillaume, LAURENSOU Damien, EYROLLE Nicolas, RIGAL Christian, NAYRAC BROSSARD Julie, SALESSE Marie-Claudine, SERVANTIE Marie-Hélène

COMITÉ CONSULTATIF SITE INTERNET, BULLETIN MUNICIPAL & RELATION AVEC LA PRESSE : MEILHAC Sébastien, EYROLLE Nicolas, CHASLES Geneviève, TRÉMOUILLE Guillaume, LAURENSOU Damien, FAGE Nathalie

COMITÉ CONSULTATIF FLEURISSEMENT : MEILHAC Sébastien, NAYRAC BROSSARD Julie, TRÉMOUILLE Guillaume, PARLANT Bernadette

COMITÉ CONSULTATIF DES BIENS SECTIONNAUX : MEILHAC Sébastien, EYROLLE Nicolas, GIRE Clément, RIGAL Christian, FARGES Michel, RAOUL Pierre, QUEILLE Gilbert, PEYROUX Jean-Paul, FIALIP Michel

ETAT CIVIL 2020



Naissances

BROSSARD Hugo, Chantarel

DELAVAL Lyanna Ophélie Marie, Les 4 Routes

RAOUL Paul Raymond, Laumond

Décès

DEBERRY Claude Jean Octave, Roussanne

DUPONT veuve CHAPOUX Anne-Marie,
Roussanne

FIALIP Bernard Denis Marius, Roussanne

JACQUET Noël Jean, Madelbos

LEYMARIE veuve CROISSET Marie Rose, Les
Bouteilles

PHIALIP épouse SAULE Odile Jeanne Marie,
Lafage

RAOUL veuve BARBAZANGE Adèle Marie Jeanne, Les 4 Routes

ROUSSARIE veuve TIEYRE Noëlie, Leyx

TRÉMOUILLE Jean Léon Emile, le Bourg



RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la **mairie de leur domicile** ou sur le site <https://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel. **Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire ou dans les trois mois suivants.**

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement

que vous devrez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment lors de l'inscription à tous les examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions, vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National

88, rue Pont Saint Martial
CS 93220

87032 LIMOGES Cedex 1
Tel: 05.55.12.69.92.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, depuis le 23 novembre 2020, il est possible de réaliser sa Journée Défense et Citoyenneté en ligne. Pour cela, les jeunes devront disposer d'un compte personnel sur le site [majdc.fr](https://www.majdc.fr)

Recherches généalogiques

Naissances 1920

AYGUIÈRE Clémentine Adeline, La Commanderie	LEYMARIE René Louis Joseph, Bastides
BOUAL Marguerite, Chantarel	LHERBEIL Baptiste, la Commanderie
BOURDET François Yvon, Bros Haut	LUDIER Marcel René, Bros Haut
CHAMMARD Marcel Pierre, Faurissou	QUEILLE Jean Léon, Chantarel
COUDERC Marie Louise, Murel	RABÈS René Antoine, Chantarel
EYRIGNAC René Jean Marcel, Mazernier	SOLEILHAVOUP Françoise, Aubiat
FAYE Roger, Chastrusse	SOUSTRE Jean Henri, Lafage
GOURDY Raoul Pierre Joseph, Le Bourg	SOUSTRE Mathilde, Aubiat
JACQUET Jeanne, Lachaud	VALLAT Berthe, Lavergne
LACHAUD Robert Fernand Mathurin, Jassat	VELLE Marie Marthe, Lacroix
LAPLACE Maria, aux Faux	VERDIER Noélie, Lafage
LATOUCHE Marie Louise, aux Faux	VEYSSIÈRE Mathilde, Prézat
LAUMAT Marie Yvonne, Bernicou	VIALETTE Marie Louise, Roussanne
LEYMARIE Antoine Jean Baptiste, Moulin de Prézat	

Mariages 1970

CHOUZENOUX Jean Pierre Joseph - SIREYX Paulette Marie Jeanne
 LACOSTE Jean Pierre - BOIL Lucienne Fernande
 ROCHE Pierre Sylvain Marie - CHAMMARD Claudie Colette
 VIGNAL Christian Bernard Hugues - EYRIGNAC Danielle

Décès 1970

DUPUY François, Roche de Vic	LESCURE Antoine, Chantarel
FIALIP veuve GRENAILLE Hortense Catherine, La Maison Grande	LEVET veuve CHASSAING Marie, Bros Bas
GRAFFEUIL Mathurin Pierre, Lavergne	LEYMARIE Denis, Prézat
GRENAILLE veuve TANCREZ Christine, Le Bourg	NOUAILHETAS épouse DAUMARD Marie Louise, Le Faure
LACHAUD épouse BLAVIGNAC Agathe Antoi- nette, Chabrier	ROUSSANE Léontine, Lavergne
LAVAL veuve SALGUES Marie Louise, La- chaud	TIEYRE Noël, Malbuisson
LHERBEIL François, La Commanderie	VEDRENNE veuve QUEYREL Rosine, Le Bourg
	VERGNE Jean Marius, Aubiat

Travaux effectués et Projets

Le montant des travaux de voirie de l'année 2020 s'est élevé à 136.700 €. Ils ont bénéficié de 10.000 € de subvention départementale ainsi que de 45.000 € de subvention d'État (DETR). Lors de cette même année 2020, les différents travaux effectués dans les stations d'alimentation en eau potable ont coûté 75.900 € (13.843 € de subvention départementale à déduire).

La numérotation et l'adressage de toutes les habitations de la commune représentent un coût de 11.920 € (subventionné à hauteur de 2.980 € par l'État et 3.980 € par le Département).

Le Conseil Départemental a aussi apporté une aide financière aux travaux de consolidation de la toiture du bâtiment garderie-cantine à hauteur de 2.928 € pour un montant de travaux égal à 3.513 €. La municipalité a fait l'acquisition d'un tracteur pour un montant de 32.510€ (déduction faite de la reprise de l'ancien matériel). Pour conclure sur les principaux

travaux de 2020, à noter l'action bénévole des conseillers municipaux pour l'installation de glissières en travers de certaines pistes pour évacuer les eaux de ruissellement, pour l'enlèvement de la haie du stade et pour le débroussaillage de chemins.

Concernant les programmes de travaux envisagés pour 2021, certains sont en cours de chiffrage : le prochain programme de voirie (subventions sollicitées auprès du Conseil Départemental et de la Préfecture) ; les travaux d'amélioration de performance énergétique du bâtiment mairie (subventionnables à hauteur de 80% par le Département).

Le schéma directeur d'alimentation en eau potable est estimé à 42.700 € (avec une aide de 28.440 €) ; celui d'assainissement à 60.800 € (avec des subventions espérées de 5.060 € du Département et 25.300€ de l'Agence de l'Eau Adour Garonne). Ces 2 mêmes

partenaires subventionneront à hauteur de 4.160 € et 76.860 € le programme de travaux d'interconnexion et de renouvellement du réseau d'eau potable estimé à 425.640 €.

Les autres projets envisagés sont :

- agrandissement du columbarium pour un montant de 7.500 € (subvention d'Etat de 2.625 €)
- remplacement de la chaudière d'un logement communal par une pompe à chaleur pour un montant 14.200 € (subventions du Département de 2.580 €, d'État - DSIL de 6.440 € et, de CEE de 2.500 €)
- audit énergétique des bâtiments communaux (garderie, cantine, école et mairie) dont le montant est estimé à 15.720€ et subventionné par le Conseil Départemental à hauteur de 5.717 €.

Tous les montants indiqués sont TTC.

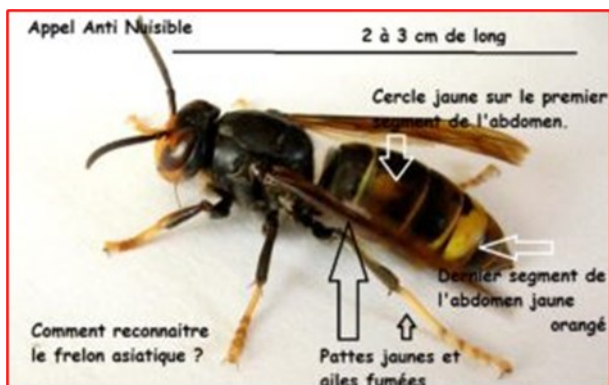


Fleurissement

Nous avons fait le choix, lors de l'année 2020, de ne pas faire de fleurissement et, par conséquent, de ne pas créer d'emploi saisonnier durant l'été. Les conditions sanitaires, si particulières, nous ont

contraints à une saison « blanche » : le budget dédié au fleurissement a permis l'acquisition d'un nouveau système d'arrosage (l'ancien étant devenu obsolète).

FRELONS ASIATIQUES



Le frelon asiatique est une espèce invasive dont le nombre d'individus ne cesse de progresser. Nous avons pu répertorier, en peu de temps sur notre commune une vingtaine de nids. Ce frelon est responsable de fortes nuisances par le dérangement et la prédation d'abeilles et autres pollinisateurs (impact sur la biodiversité, la production de miel et la pollinisation des fruitiers). Il peut représenter un danger pour l'homme (en cas d'attaque de la colonie pour protéger son nid).

Le nid du frelon asiatique



Nid primaire : au printemps, la reine fondatrice crée un nid de petite taille qui pourra être déplacé au cours de la saison.



Nid principal : celui-ci peut atteindre 1 mètre de diamètre à l'automne. Principalement situé en hauteur, dans les arbres, il peut aussi se trouver dans un bâtiment ou une haie. Plutôt en forme de poire avec une petite entrée latérale, il peut contenir 2 000 à 3 000 frelons asiatiques

En raison des enjeux apicoles, environnementaux et de santé/sécurité publique, la municipalité et les habitants se doivent d'agir contre la prolifération de ce nuisible. La commune a démarché une entreprise spécialisée qui, en accord avec les propriétaires, interviendra. Le montant facturé aux particuliers sera de 40 € (le reste étant pris en charge par la commune).

En cas d'observation d'un nid de frelons asiatiques :

- **ne surtout pas intervenir soi-même**
- **contacter, au plus tôt, la mairie en indiquant ses coordonnées et la localisation du nid**
- **des référents de la commune viendront à votre rencontre pour prendre connaissance du lieu de l'intervention**

L'Épicerie d'Albussac

Les travaux d'agrandissement et de réhabilitation effectués à l'ÉPICERIE d'Albussac effectués entre janvier et avril 2019, ont reçu le **2nd prix du Prix Régional "construction bois Nouvelle Aquitaine 2020 - catégorie Réhabiliter un équipement"**. Ce projet est le fruit, d'une part, d'une collaboration étroite entre la maîtrise d'ouvrage, les entreprises et l'architecte et, d'autre part, d'une confiance réciproque de tous ces acteurs. Il est bien le reflet d'une envie commune et d'une volonté partagée. Ce n'est que dans ces conditions d'interactions avec, également, les usagers, les habitants et la mairie d'Albussac que le projet prend tout son sens. Il est plus largement la preuve que nos milieux ruraux ne font pas que "survivre"



mais que nos campagnes savent aussi se réinventer. Nous le devons ici à l'initiative de Natacha et Stéphane, à la conception et l'expertise de Frédéric et la mise en volume par Philippe, Thibault, Louis, Armando, François, Yohann, Jean-Luc et Michel.



Enquête sur les habitudes de consommation

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Vallée de la Dordogne Corrézienne, syndicat mixte regroupant les communautés de communes Midi Corrézien et Xaintrie Val'Dordogne, étudie la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Un PAT répond à des enjeux en matière d'alimentation, d'économie, de préservation patrimoniale, environnementale et de santé. Il permettra d'élaborer la politique alimentation du territoire Vallée de la Dordogne Corrézienne et de définir un plan d'actions multi-partenarial. Dans le cadre de l'élaboration de ce PAT, le PETR aimerait connaître les habitudes de consommation de ses habitants via un questionnaire en ligne accessible sur le lien suivant : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc3kprB3krpokYZWB140XHaanK1tIAnshDUu1km6kv5iDPSmw/viewform>

Ce questionnaire a été réalisé par un groupe d'étudiants de l'Institut d'Auvergne-Rhône-Alpes du Développement des Territoires (IADT), il est anonyme et prend seulement quelques minutes. Attention, celui-ci ne s'adresse qu'aux habitants de la Vallée de la Dordogne Corrézienne.

La date limite de réponse a été fixée au 31 janvier 2021.

Renseignements : Cédric Courageot, Chargé de mission agriculture, Tél. 05.55.84.01.69 ou 05.55.91.99.13

Identification des carnivores domestiques

Le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation informe que les services I-CAD (Identification des Carnivores Domestiques) changent de coordonnées :

www.i-cad.fr

Centre d'appels : 09.77.40.30.77 (coût d'un appel local non surtaxé)

contact@i-cad.fr

112-114 avenue Gabriel Péri

94256 L'Hay les Roses cedex

Le site de référence qui réunit toutes les informations concernant des animaux carnivores domestiques : www.identifier-mon-animal.fr



PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) va prochainement remplacer notre document d'urbanisme intitulé « Carte Communale ». Il définira, entre autres, les zones constructibles à l'échelle de la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne. Un comité de pilotage (Copil) a été formé pour travailler à l'élaboration de ce document qui comprend plusieurs étapes.

A ce jour, le Projet d'Aménagement Stratégique (P.A.S.) se termine : il a été débattu en conseil communautaire et doit prochainement être présenté aux conseils municipaux du territoire de la communauté de communes. Ensuite, le Document d'Orientatation et d'Objectifs sera établi. Tout au long de l'élaboration de ce PLUi, les différentes informations et décisions sont consultables dans toutes les mairies du territoire.



Autorisations d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer en mairie une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

Quelques exemples sont listés ci-après :

- Déclaration préalable à déposer dans le cas de travaux sur une maison (modification de l'aspect extérieur, petite extension, ravalement de façade, réfection de la toiture...) ou une création

d'annexe à l'habitation (piscine, abri de jardin, garage...)

- Dépôt d'une demande de permis de construire pour la construction d'une maison, l'aménagement d'une construction existante en habitation...

Avant d'effectuer ces formalités, vous avez la possibilité de contacter le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) qui conseille gratuitement et librement tout candidat à la construction pour le guider dans ses choix et ses démarches (tél. 05.55.26.06.48 ; courriel : caue.19@wanadoo.fr ; adresse 45, quai Aristide Briand 19000 Tulle).

RAPPEL

CIVISME

Les déjections canines sur la voie publique constituent un réel désagrément pour les riverains et passants. C'est pourquoi, la commune va procéder à l'installation d'un distributeur de sacs. Elle encourage vivement les propriétaires de chien à ramasser les excréments de leur animal.



Animaux en état de divagation

Les propriétaires sont tenus de ne pas laisser divaguer leur animal seul et sans surveillance : ils doivent veiller à ce que leur animal de compagnie ne cause ni dégâts ni troubles de voisinage. Civilement et pénalement responsables de leur animal, ils doivent répondre des dommages qu'il pourrait causer.

Nos petits félins ne sont pas en reste car, depuis quelques temps, nous constatons une prolifération de chats errants, ce qui constitue un véritable problème sanitaire sur la commune.

Il devient donc impératif de maîtriser leur population en contrôlant leur reproduction. Une solution a maintes fois fait ses preuves : la stérilisation.

Ce n'est pas une chasse aux chats mais bien un acte de protection animale ! La stérilisation supprime les nuisances, les bagarres, les transmissions de maladies. Le groupe diminue et se maintient en bonne santé. Une erreur est de croire que l'euthanasie est une solution. Il a été constaté que, partout où cela s'est fait, le territoire a retrouvé très vite une population féline augmentée. La stérilisation est donc un gage de stabilisation démographique voire de diminution.

Ordures ménagères, tri sélectif et encombrants

Un effort supplémentaire de tous est demandé pour avoir un meilleur résultat sur la bonne répartition entre les ordures ménagères, le tri sélectif et les encombrants.

En effet, nous avons une recrudescence de déchets volumineux ou divers déchets (végétaux, cartons, bouteilles...) aussi bien aux abords des voies publiques que sur les lieux mêmes des points poubelles.

Ces décharges sauvages ou mal-attentionnées sont amendables.

Comme vous avez pu vous en apercevoir, les bennes à encombrants ne sont plus d'actualité aux endroits habituels du stade et du parking des 4 Routes sur Albussac. La raison de cette annulation est due à l'incivilité de certains qui ont déposé dans ces bennes de nombreuses bouteilles de gaz. Ces dernières ont failli causer des dommages corporels aux

agents du service de tri des déchets quand l'une de ces bouteilles a explosé au déchargement.

Un nouveau système de collecte est actuellement à l'étude mais dans l'attente de cette future mise en place, vous devez impérativement déposer vos encombrants à l'adresse suivante : Déchetterie de Bondigoux - 19400 Monceaux sur Dordogne tél. 05.55.28.96.52

Du 1er octobre au 30 avril, du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Du 1er mai au 30 septembre, du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h30 à 17h30.

Nous vous avons aussi joint une affichette afin de faire les bons gestes pour trier nos déchets.

Assainissement collectif

Nous avons toujours ce problème récurrent de lingettes et protections hygiéniques retrouvées dans l'assainissement. Il vous est rappelé qu'elles ne sont pas biodégradables et ne doivent, en aucun cas, être jetées dans les toilettes.



Cimetière

L'équipe municipale est consciente qu'une action de gérance environnementale du cimetière communal est indispensable.

- Bien que le cimetière soit communal, il incombe aux concessionnaires ou à



ses ayants droits d'effectuer l'entretien de leurs sépultures.

- Les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en terme d'entretien puisqu'ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (sauf en cas de péril constaté).

Des concessions sont visiblement abandonnées pour lesquelles il n'y a pas de contact avec les familles.

Par cette action de civisme, nous voulons maintenir un cimetière à l'aspect agréable et décent, à la hauteur du respect dû aux défunts et à

la valeur patrimoniale et historique de ce site pour notre commune.

Rappel : La loi Labbé n° 2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national mentionne que, depuis le 1er janvier 2017, « Il est interdit aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser les produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et des voiries relevant de leur domaine public ou privé. » L253-7.

Travaux forestiers

Informations et sensibilisations sur l'utilisation des infrastructures communales par les exploitants forestiers

Depuis quelques années, nous voyons une forte activité des coupes de bois faites par des exploitants forestiers, ce qui est un bien pour notre territoire rural. Ces terrains sont, par la suite, dans la majeure partie des cas, mis en culture à des fins agricoles ou replantés pour renouveler le parc forestier. Cependant, il est constaté que dans de rares situations (mais cela arrive) que nos infrastructures (routes, pistes, conduites d'eau) se retrouvent dégradées. Ces dégâts sont dus à l'utilisation d'engins de gabarit important, non adaptés à nos routes et chemins de petites tailles.

Une minorité des dommages causés est signalée par les exploitants forestiers et donc, une majorité, non remise en état en fin de chantier. Ces dégâts engendrent des coûts

pour notre commune et le mécontentement des riverains qui en subissent les conséquences.

En théorie, l'exploitant forestier doit faire une demande via l'application TransBois sous l'égide de la D.R.A.A.F. (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) pour l'utilisation de nos infrastructures communales. Après réception, les mairies donnent un avis favorable ou défavorable. Ce procédé permet de faire un état des lieux précis avant et après le chantier afin de recourir, si besoin, à la réparation des dégâts.

La réalité fait que les méandres administratifs mais aussi les retards de déclarations ralentissent le traitement de ces demandes qui sont souvent actées après le départ des grumes, rondins ou plaquettes. Le principe du « pas vu, pas pris » est

toujours en pratique de nos jours et ainsi, les entreprises fautives neutralisent les éventuelles poursuites possibles.

Pour pallier à ces désagréments, nous souhaiterions que nos administrés, propriétaires fonciers en phase de vente de bois pour exploitation, informent la mairie. Cette démarche permettra à la commune d'effectuer, avec l'exploitant forestier, un état des lieux plus efficace et de rendre visible l'implantation des possibles conduites d'eau, vannes, regards qui pourraient se trouver sur leur terrain. Cette action réduira la détérioration des installations existantes.

Cette conciliation civique est un bien pour notre communauté, il vaut mieux prévenir que guérir afin d'éviter des dépenses inutiles et dommageables pour notre municipalité.

Vous souhaitez réussir votre installation en agriculture

- Acquérir une propriété pour vous installer ou concrétiser votre installation
- Différer l'acquisition du foncier dans le cadre de votre installation
- Apporter des garanties à votre propriétaire bailleur

La Safer facilite l'accès au foncier

La safer et la Région Nouvelle-Aquitaine proposent trois outils facilitant l'accès au foncier :

- Le stockage de propriétés
- Le portage du foncier
- L'assurance fermages impayés

L'installation en agriculture: une priorité des Safer pour développer une agriculture d'avenir et la vitalité sur le territoire de la Région Nouvelle-Aquitaine



Recensement agricole


MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE RECENSEMENT AGRICOLE à quoi ça sert ?

Qu'est-ce que c'est ?

Tous les 10 ans le ministère de l'Agriculture recense toutes les exploitations agricoles en France

À quoi ça sert ?

L'objectif est de collecter un très grand nombre de données pour avoir une image précise de l'agriculture française aujourd'hui et guider les prises de décisions pour l'agriculture de demain

Qui est concerné ?

Tous les chefs d'exploitations agricoles de France. Chacun de vous compte, on compte sur vous !

Que deviennent les données ?

Les données individuelles et collectives collectées resteront confidentielles et utilisées uniquement à des fins statistiques

C'EST SIMPLE, RAPIDE
recensementagricole2020.fr



LE MOT DES ASSOCIATIONS COMMUNALES

Les Amis de la Franche Valeine

Nous avons bien profité des fêtes de fin d'année 2019 tout en prêtant l'oreille aux informations alarmantes sur la situation sanitaire de WUHAN et de cet inquiétant Coronavirus.

L'année 2020 a très bien démarré, nous avons passé un excellent après-midi le 11 janvier, la dégustation de la galette s'est poursuivie par la projection de photos de nos précédents voyages : les Baléares en 2015, le Val d'Aoste en 2016, la Normandie en 2017, la Côte d'Azur en 2018 et le Vercors en 2019 ...

Notre loto du 26 janvier a connu une très forte affluence, atteignant la capacité maximale d'accueil de la salle polyvalente, plus de 170 participants se sont partagés les nombreux lots.

Mi-février nous avons eu le temps d'aller manger les farcedures puis, par précaution, nous avons pris la décision d'annuler notre repas de Printemps.

Le premier confine-

ment est intervenu puis le second, curieuses expériences à vivre même si nous étions un peu à l'écart dans cette situation : pas d'enfants en âge scolaire, pas de télé travail... nous avons beaucoup téléphoné, découvert les contacts avec WhatsApp, Zoom, Teams... fait beaucoup de rangement, de couture, bricolé, cuisiné, travaillé dans nos jardins. Nous nous sommes bien occupés, regrettant bien sûr de ne pouvoir rendre visite aux résidents des maisons de retraite, à notre famille, à nos amis, d'être présents physiquement pour accompagner ceux qui nous ont quitté pendant cette période, garder nos petits enfants... Les habitants du bourg ont pu partager les applaudissements et sifflets destinés aux soignants et à tous ceux qui ont continué à travailler pour assumer nos besoins essentiels, nous avons vécu une période de solidarité remarquable.

Tout notre programme

d'activités 2020 s'est interrompu, pour satisfaire à nos obligations statutaires nous avons tenu notre CA et notre AG par correspondance début décembre. Raisonnablement nous n'envisageons pas de reprise sur le 1^{er} semestre 2021, la vaccination arrive, même si nous y sommes réfractaires, ce sera peut-être le passage obligé pour pouvoir reprendre une vie normale. Nous pourrions alors envisager de refaire une sortie d'un jour dans l'été, notre voyage dans le Morbihan a été reprogrammé du 13 au 17 septembre 2021, un repas table ouverte le 25 septembre, un loto le dimanche 24 octobre et notre repas de fin d'année avec l'AG

le 20 novembre. Nous vous reconfirmerons toutes ces dates dès que nous aurons plus de visibilité.

Après cette année 2020 dont on se souviendra, que vous souhaitez pour 2021 ? de prendre soin de vous, d'être attentifs à vos voisins, à vos amis dans la solitude, de rester positifs. Nous finirons bien par nous débarrasser de ce satané virus, les beaux jours reviendront, nous pourrions repartager de bons moments au sein de notre club, avec notre famille, nos amis, nous avons la chance de vivre dans une belle région.

Renée Trémouille

le club au Val d'Aoste en 2016



Familles Rurales Albussac

Avec regret, les cours de Zumba n'ont pas repris pour l'année 2020-2021 : le nombre minimum d'inscriptions n'était pas atteint pour permettre l'équilibre financier (ou, au moins, s'en approcher). Nous adressons tous nos remerciements à Aurélie qui nous aura accompagnés et « coachés » durant toutes ces années avec énergie, humour et... parfois, avec quelques costumes mémorables !

Les activités du dernier trimestre 2020 ont été grandement bousculées par la situation sanitaire : une sortie au cinéma de Tulle juste avant le début du 2^{ème} confinement et, la traditionnelle chasse aux bonbons d'Halloween, annulée.

Nous espérons vivement renouveler notre implication au sein du Collectif des Associations Albusacoises pour 2021 : cette participation donne un coup de pouce financier très appréciable et permet de mettre en place des animations et/ou activités à tarif minime pour les enfants et/ou leur famille.

Pour connaître nos prochains rendez-vous, renseignements auprès de Chrystelle (06 11 39 44 53) ou d'Isabelle (06 71 51 99 86).

Nous rappelons que, pour participer aux différentes activités, l'adhésion est obligatoire : **20 € par an et par famille.**

Pour conclure, merci à tous nos partenaires (Conseil Départemental de la Corrèze, UDAF, CAF, Caisse local du Crédit Agricole d'Argentat, mairie d'Albussac) et à tous nos bénévoles.

Bonne Année 2021



Initiation au tir à l'arc en 2019

**Familles
rurales**
Vivre mieux !



Chasse aux bonbons d'Halloween en 2018

AAPPMA LA FRANCHE VALEINE

Drôle d'année !!!

Difficile d'appréhender toutes les conséquences sur notre vie associative plus que limitée et perturbée depuis le début cet épisode Covid et les restrictions qui jalonnent la pratique de notre loisir, la pêche. Depuis peu, les pêcheurs peuvent retourner sur les plans d'eau et barrages mais si l'envie est bien présente, la météo calme les ardeurs.

Nos ruisseaux et rivières retrouvent le calme de l'hiver et la reproduction naturelle devra à elle seule, assurer le renouvellement de l'effectif piscicole. Les quelques semaines autorisées dans l'année ont limité les prélèvements et le « no kill » (remise à l'eau) pratiqué de plus en plus fréquemment par les pêcheurs de tous âges participent à la sauvegarde de la ressource.

2020, année sans alevinage ni travaux hormis une pêche électrique de comptage sur le MIJOU et le dossier de renouvellement de nos deux réserves accepté par l'administration : merci aux propriétaires riverains pour leur accueil.

Si les mesures sanitaires le permettent, notre Assemblée Générale devrait avoir lieu en début d'année. Pas de renouvellement du bureau, à voir en 2022. Les permis seront disponibles dans quelques jours sur Internet et chez nos sympathiques détaillants : Natacha et Stéphane, épicerie Albussacoise et Stéphane VAUR, boissons à Sainte-Fortunade. Nouveauté 2021 : les permis jeunes seront gratuits pour les moins de 12 ans et à -50% pour les 12 - 16 ans. Ces mesures sont déjà en vigueur à notre initiative sur notre secteur.

L'association s'est trouvée endeuillée par la disparition de Bernard FIALIP, notre commissaire aux comptes, fidèle à son poste depuis des années, et celle de Pierre DELCROS qui assurait la vente des permis sur Forgès et Saint Chamant avec efficacité et gentillesse, épaulé par son épouse, Lisette ; tous deux, infatigables et dévoués bénévoles. Le bureau renouvelle ses condoléances à leur famille.

Pour des jours plus cléments, faisons confiance à la réactivité et à la responsabilité de chacun : sachons partager le pénible dans l'attente de retrouver la joie d'être, canne en main, au bord de l'eau.

Le président :
Jean-François Ducoffe



U.S.F.V. ALBUSSAC NEUVILLE

Un petit retour sur la fin de saison passée avec tout d'abord notre équipe féminine qui, sous la houlette des responsables Armino Teixeira et Roland Trémouille ainsi que de sa capitaine Gaëlle Trémouille, se classe tout d'abord à la 1ère place de sa poule en phase de brassage puis, l'issue de la seconde phase de D1 restera inachevée. Le plus dur à digérer pour nos filles fut l'annulation de la finale de la Coupe de la Corrèze qui devait les opposer à l'équipe de l'entente Perpezac/Sadroc. Une coupe qui était l'un des objectifs et qui fut atteint, ce qui, vous comprenez bien, restera une énorme frustration pour nos filles. Le club remercie aussi, Bastien Delcroix qui accompagne, en tant que bénévole, le groupe.

Notre équipe masculine qui évolue en D4, avec son effectif rajeuni renforcé par des joueurs de bon niveau se classe à la quatrième place échouant de peu à l'accession en division supérieure car le district donna l'accessit aux trois premiers de la poule. Une belle alchimie durant la saison entre les jeunes et les expérimentés qui a donné quelques rencontres de bon calibre. Une équipe encadrée par Cyrille Sauvan du bord de touche et avec ses capitaines François Plas, Guillaume Mespoulet œuvrant sur le terrain, que le club remercie pour leur dévouement. Nous tenons à remercier également Lica Chiaburu qui officie en tant qu'arbitre de touche bénévole et qui a réussi avec succès son stage d'arbitre capacitaire ainsi que Raymond Magné pour son investissement logistique, sans oublier ceux qui œuvrent à la bonne tenue de la buvette. Une fin de saison tronquée par la crise sanitaire de la COVID 19 pour nos deux équipes seniors.

Notre école de football « Les P'tits Avalènes » se répartit en quatre catégories qui sont les U13 (12/13 ans), les U11 (10/11 ans), les U7 (6/7 ans) et les novices (4/5 ans) pour arriver à un total de 27 enfants au sein de cette section. La catégorie U13 est en entente avec les clubs de Beynat et Lanteuil en D3. Une formation dont la majorité de l'effectif est de l'USFV et qui n'a pu finir son championnat. La catégorie U11 est composée à 90% de jeunes de notre école d'Albussac. Cet effectif a découvert lors de cette saison la



pratique du football à 8. Nos U7, eux aussi avec un fort effectif de nos scolaires albussacois, ont fait leur premier pas de footballeurs et footballeuses lors de mini-plateau où les couleurs du club furent bien représentées. Le club remercie Vanessa Valnoir, Cyrille Sauvan, Laurent Labouchet, Paul et Raphaël Trémouille ainsi que le jeune Gabriel Sauvan pour leur dévouement à éduquer les enfants de notre école de football aux bases de ce jeu au sein de notre association sportive rurale.

Pour cette saison, nos féminines visent aussi bien que la saison passée et nos garçons ont pour objectif l'accession à la division supérieure. Nos jeunes restent dans un effectif stable avec une progression à noter au niveau des U7. Nous espérons que cette saison pourra, cette fois-ci, se finir malgré la COVID 19.

En marge du club, un groupe d'anciens sportifs ou non se faisant appeler « Les Vieux Blaireaux de l'Avalène » pratiquent toujours des rencontres de football loisir.

Le Comité Directeur de l'USFV Albussac Neuville souhaitait donner un nom au stade de la commune et le soumettre au conseil municipal afin de graver sur le marbre un hommage collectif à tous nos licenciés passés qui ont œuvré depuis la création du club. Il fut voté à l'unanimité la dénomination de « Stade Municipal du 16 Août 1942 » puis validé, par la suite, par la municipalité.

Pourquoi cette appellation ? « Stade Municipal » car l'enceinte appartient à la commune et de remercier par ce biais les municipalités successives qui ont soutenu notre association. La date du « 16 Août 1942 » est celle où se déroula, en ce dimanche-là, à 20h dans la salle du patronage d'Albussac

la première assemblée générale officielle fondatrice du club et ainsi remercier avec reconnaissance tous les membres qui, depuis cette date, ont fait l'histoire de notre société sportive.

Le club est reconnaissant de l'appui sans faille de tous nos partenaires publicitaires, dont la participation financière malgré les circonstances, cumulée à vos dons assurent la pérennité de notre association sur le plan budgétaire.

Nous remercions M. MEILHAC Sébastien, maire d'Albussac et M. MOISSON Albert, maire de Neuville ainsi que leurs conseillers

municipaux respectifs pour leur subvention et leur collaboration sans faille.

L'USFV Albussac Neuville adresse une grosse pensée à nos anciens du club, disparus ou encore présents sur le bord du stade, qui ont œuvré pour le club pour qu'à ce jour il soit toujours présent.

L'USFV Albussac Neuville vous souhaite à tous et toutes une bonne et heureuse année 2021.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le président :
Guillaume Trémouille

COLLECTIF DES ASSOCIATIONS ALBUSSACOISES

La saison estivale 2020 a vu nos manifestations supprimées suite à la Covid 19. Seule notre soirée «farcidures / petit salé» du 7 mars a pu se tenir et a rencontré un franc succès. A cette occasion, nous tenons très sincèrement à remercier les nombreux participants de leur confiance pour ce qui aura été la seule animation 2020.

Juste après, nous avons, les uns et les autres, connu le confinement obligatoire avec les contraintes correspondantes, et en premier lieu, pour beaucoup d'entre nous, des périodes de chômage partiel, et forcément, des difficultés d'ordre économique pour certains. Le confinement a créé aussi des problématiques d'isolement auxquelles nous étions peu ou pas habitués, bousculant notre quotidien.

Notre pays s'est mis en état d'hibernation pendant quasiment 2 mois ½ afin de tenter d'éradiquer ce virus, puis une nouvelle parenthèse d'1 mois 1/2, mais ce dernier court toujours.

Pour l'été 2020, l'envie était bien présente chez chacun d'entre nous de vouloir et pouvoir organiser au moins un repas, l'attente était tout aussi réelle pour beaucoup d'entre vous, j'en veux pour preuve les nombreux témoignages reçus dans nos échanges directs ou sur réseaux sociaux, mais le risque de contamination était trop présent pour que malgré les mesures que nous aurions mises en place (distanciation, port du masque, sens de circulation, etc...) des personnes puissent être contaminées. Notre décision a été sage, longuement réfléchie et objective, nous l'assumons totalement et sommes persuadés que cette dernière était la seule appropriée.

A la seule question que nous nous sommes posés : sommes-nous absolument sûrs qu'aucun cas de contamination est certain sur nos animations ? La réponse a été non, et dès lors, notre décision a été unanime à renoncer et jeter l'éponge pour cette

année.

Nous reviendrons plus forts et plus motivés en 2021 pour vous proposer nos animations dont nous n'allons pas tarder à arrêter les dates et la nature de celles-ci. En attendant toute l'équipe de bénévoles de notre collectif se joint à moi pour vous souhaiter une Bonne Année 2021, avec une recommandation très particulière cette année : prenez soin de vous, protégez-vous, car ce foutu virus n'a pas encore dit son dernier mot.

Le président :
Serge Trémouille



F.N.A.C.A A.C.P.G. ALBUSSAC

Voici 55 ans, notre Comité des anciens combattants d'Algérie voyait le jour : depuis cette date, aucune interruption n'est à déplorer dans notre fonctionnement. Par contre, en une année, nous avons perdu 2 adhérents : Noël JACQUET, trésorier depuis 40 ans et, ensuite, Claude DEBERRY, notre secrétaire ; vœux de sincères condoléances renouvelés auprès de leur famille.

Cette année, marquée par les confinements, nous avons maintenu, en comité restreint, notre participation aux différentes cérémonies commémoratives. Concernant notre participation aux diverses festivités d'Albussac, nous sommes en pleine réflexion sur la poursuite de

notre engagement : d'année en année, notre collaboration se complique. Prochainement, une réunion du Bureau sera organisée.

Au niveau des portedrapeau, Henri BOUAL a cédé sa place à son frère André, qui a eu le malheur de perdre son épouse.

Meilleurs vœux de bonheur pour l'année 2021 et, plus particulièrement, de Bonne Santé pour tous.

Le Président :
Jean Laurensou



ALBUSSAC GYM

Le lundi 7 septembre, les cours de gym ont pu reprendre, encadrés par notre nouvelle prof Lise, et oui, Didier nous a dit au revoir en juin. Les cours se sont déroulés dans une bonne ambiance avec de nouvelles participantes. Je tiens à saluer les filles qui ont arrêté pour profiter de leur retraite plus doucement, elles ont été dans les premières à venir à la gym à Albussac.

Les cours de gym, comme toute notre vie, sont bousculés par la Covid 19, nous

avons dû nous plier à ce virus en stoppant net les cours. Nous espérons vraiment pouvoir les reprendre prochainement !!! Épisode à suivre...

Vu les règles sanitaires et la conjoncture actuelle, je ne sais pas si nous pourrions organiser les concours de belote annuels.

Je souhaite une Bonne Année 2021 à tous et surtout prenez soin de vous !

La présidente :
Carole Eyrolle



SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE D'ALBUSSAC

La crise sanitaire que nous traversons depuis des mois ne nous a pas permis d'organiser notre Assemblée Générale, que nous espérons pouvoir réaliser ce printemps. L'Assemblée Générale de la Fédération a eu lieu le 20 novembre sous format dématérialisé, où le schéma départemental de gestion cynégétique a été approuvé à 81,9%. La prochaine étape est, désormais, la discussion lors de la pro-

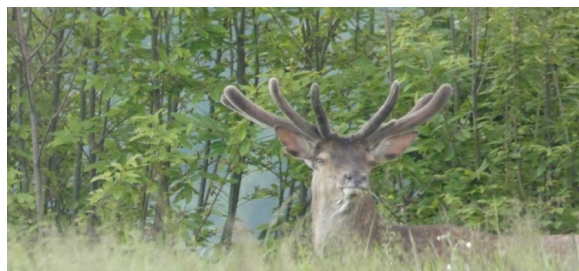
chaine commission départementale de la chasse et de la faune sauvage, pour échanger sur le projet final avec l'administration départementale et nos partenaires agricoles et forestiers. Nous vous tiendrons informés.

Petit rappel sur la nouvelle réglementation : les panneaux de chasse en cours deviennent obligatoires sur toutes nos routes communales et départementales et, cela,

pour la sécurité de tous.

La société de chasse et moi-même vous souhaitons une bonne année 2021 mais surtout une très très bonne santé.

Le Président :
Raymond Magné



A.P.E. ALBUSSAC

Une année 2020 bien particulière...

Comme toutes les autres associations, nous avons été touchés par la covid19 et nous sommes pour l'instant limités dans l'organisation d'activités ou d'événements (recevant du public). Notre traditionnel loto n'a pu avoir lieu, voyage scolaire annulé, pas de marché de Noël non plus... Malgré tout, nous nous adaptons et restons mobilisés pour les enfants.

Une vente d'objets a eu

lieu en décembre : couronnes de Noël, jacinthes, sets de table et objets déco... Et nous essaierons au printemps d'organiser un loto à distance.

Pour rappel, l'argent récolté sert à financer des projets scolaires, du matériel ou encore le goûter collectif (participation à hauteur de 50%).

Alors nous remercions, du fond du cœur, toutes les personnes qui se joignent à l'APE et qui nous aident à soutenir notre école. Sans vous, rien ne serait possible.

Et si vous souhaitez soutenir notre école, il n'est pas trop tard !

Contactez-nous :

laubinet2000@yahoo.fr ou
06 10 07 53 35

L'association des parents d'élèves vous donne rendez-vous très bientôt et vous souhaite une bonne année 2021



TARIFS 2021

Cantine scolaire

repas d'un élève 2,60 €

Garderie scolaire

journée (matin et soir) 1,85 €

½ journée (matin ou soir) 1,00 €

Photocopies (noir & blanc)

format A4 (21x29,7) 0,20 €

format A3 (29,7x42) 0,30 €

Salle polyvalente (tarifs pour les albussacois)

week-end 250,00 €

1 journée (ou soirée) en

semaine 150,00 €

Eau (rôle 2021 - consommation 2020)

abonnement 107,00 €

prix du m3 de 0 à 500 1,40 €

prix de 501 à 1.000 m3 1,20 €

à partir de 1.001 m3 1,00 €

Assainissement collectif (rôle 2021 - consommation 2020)

abonnement 90,00 €

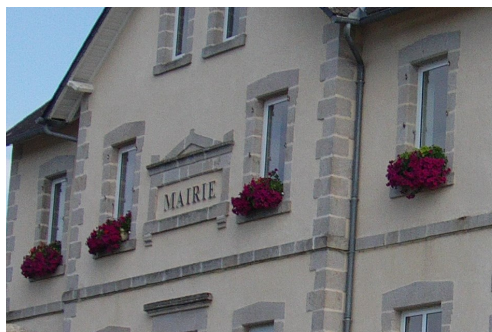
m3 eau usée 1,15 €

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Contrôle d'une installation neuve ou réhabilitée 198 € **

Contrôle des installations existantes 58 € **

*** Suite à la suppression des aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne à compter du 01/01/2019, le coût des contrôles est désormais totalement supporté par les propriétaires.*



MAIRIE D'ALBUSSAC

1 rue du Stade Le Bourg
19380 ALBUSSAC

Téléphone : 05.55.28.61.48

Télécopie : 05.55.28.30.55

Messagerie :

mairie.albussac@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture du secrétariat :
du lundi au samedi de 8 h.30 à 12 h.

www.albussac.correze.net

AGENCE POSTALE COMMUNALE & BIBLIOTHÈQUE

Tél. 05.55.28.16.94

Horaires :

du lundi au samedi
de 9 h.30 à 12 h.



- Titre : Bulletin Municipal
- Editeur : Mairie d'Albussac
- Directeur de publication : Guillaume Trémouille
- Dépôt légal : janvier 2021